## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

### Ventes de Vêtements, etc.

Schloss Bros. & Co. vs Moses Lobe's Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,207—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 mai 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue St Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Une caisse de vêtements, d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 2mai—2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'îlet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal).

Henry P. Koch vs Marguerite Poichet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme îlet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant. 20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 2534 rue Laharpe, entre les rues Broad et Dorgenois.

Veuve D. Dantagnan vs Joseph D. Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'Ile No 1354, borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et Dorgenois, désigné par le No 25 de l'Ilet No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 17 mars 1849, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe, sur cent-cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de cent-quatre-vingt-huit pieds et quatre lignes de la rue Broad.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Paul L. Fourchy, avocat pour la plaignante. 28 avril—28 29— mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Upperline, entre les rues Remparts et Dryades,

(La rue à l'arrière étant la rue Robert.)

Edgar Grima vs Anna Donnella, tutrice, etc

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,739—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre contigus situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 482, borné par les rues Upperline, Dryades, Remparts et Robert, désignés comme lots Nos 6 et 7, sur un devis de S. G. De L'Isle, voyer, daté le 16 septembre 1891, et annexé pour référence à un acte de Ben. J. Ory, notaire, daté le 18 septembre 1891, et mesurant chacun trente et un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne a écrit pour le plaignant 7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

Those who are compelled by occupation to lead a sedentary life find Ripans Tabules a reliable cure for digestive ills. "A Brooklyn, N. Y., stenographer says: "For years I have suffered with what I suppose to be dyspepsia, and what has always been called so by physicians who have treated me. It is peculiar, inasmuch as it comes on periodically every year about October and lasts for two or three months in spite of all the medicines I take, and then goes away, apparently having worn itself out. The symptoms are a sense of distress and heaviness in the chest, amounting to agony at times, and while not exactly a pain is more distressing even than pain, as all the time I suffer my spirits become depressed and my appetite is poor or capricious, and even when I feel like eating the dread of the agony it will cause me keeps me from it. During the spells I usually suffer also from constipation and flatulence. This year the attack came on earlier than usual (about the middle of July) and feeling that I could not stand the combination of heat and dyspepsia I looked around for something that might relieve me. A copy of your book on Ripans Tabules happening to be left in my office, I thought I would try them, and after taking two five-cent boxes I found my symptoms relieved, and while I still suffer somewhat at times, the distress is neither so constant nor so acute, and I have no doubt that in a few days I shall have entirely recovered, and this after having been treated by several doctors and taking quarts of nauseous mixtures that brought no relief. I find the 'tabule' form of medicine much more agreeable to take than liquid and can heartily recommend Ripans Tabules to any who have been troubled with symptoms like those above described. This testimonial is entirely unsolicited and you can use it for publication if you so desire. My trouble is doubtless aggravated by the sedentary life I am compelled to lead."

WANTED—A case of bad health that R-I-P-A-N-S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R-I-P-A-N-S on the package and accept no substitute. R-I-P-A-N-S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.


## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'Intérêt de Propriété Foncière dans le Sixième District.

James Bazile vs Peter Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,935—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Bazile et en faveur de Peter Jung à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

TOUS LES DROIT, TITRE ET INTERÊT DE JAMES BAZILE DANS ET A LA PROPRIÉTÉ CI-APRÈS DECRITE, A SAVOIR:

Une portion de terre, située à Greenville dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues Chestnut, Foucher, Market, Broadway ou South Market, mesurant trente et un pieds et trois quarts de face à la rue Chestnut sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est une partie du lot désigné par le No quatre sur un croquis annexé à un acte de vente faite à Wm Bradley par devant Ernest Commagère, N. P., le 29 novembre 1887, et est aussi désigné sur le roll d'assessement de la ville de 1890 comme lot No 17 et est le 4ème lot de l'encoignure des rues Foucher et Chestnut. Etant la même propriété acquise par James Bazile de Mme C. S. Thomas d'après un acte pardevant Ernest Commagère, N. P., le 25 avril 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
Parkerson & Tobin, avocats pour Peter Jung. 27 avril—27 28—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de six terrains de valeur

Dans l'Ilet borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu

Bâtisse connue comme No 2437 rue Warsaw, (maintenant République).

Joseph Everard, tuteur datif, vs Henry Huerkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,166—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 36, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, et désignés par les Nos Dix, Onze, Douze, Quatorze, Quinze et Seize, sur un plan dressé par Giroux, le dix-neuf décembre 1849 et déposé dans le bureau de J. B. Cénas, alors un notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No Dix mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat sur deux cent quarante deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur.

Lot No Onze mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magistrat sur deux cent vingt-cinq pieds cinq pouces sur la ligne du lot No Dix et deux cent pieds quatre pouces sur la ligne du lot No Douze.

Lot No Douze mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat et cent soixante-dix neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur.

Lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur.

Lot No Seize formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a trente pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Lewis, avocat pour le plaignant. 27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE

### Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,621—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 152, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasins par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881,

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat du plaignant 14 av—14 20 27 mai—4 11 17

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'un terrain de valeur dans le Sixième District,

Joseph A. Damonte vs Mme Anna M. Ellermann, femme de Ferdinand B. Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans Greenville, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Walnut, Market et Audubon (anciennement Chestnut) désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Robert Lee Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par lequel ladite Mme Anna M Ellermann a acquis ladite propriété. D'après ledit plan de Pilié ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant. 21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme le nouveau No 924 rue Amélie, entre les rues Laurel et Constance.

People's Homestead Association vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,840—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitude et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 166 borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélie, lesquels lots sont désignés par les Nos 21 et 22, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, ancien notaire en ladite ville, le 29 janvier 1866, et lesquels lots sont contigus et mesurent comme suit: ledit lot No 21 mesure trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Amélie et le lot No 22 mesure trente pieds de face à la rue Amélie sur une profondeur pour chacun desdits lots de cent seize pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants. 26 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District,

Connues comme Cottage Double, Nos 4932 et 4934 rue Prytanée, entre les rues Robert et Upperline,

Et No 4422 rue Colisée, entre la rue Jéna et l'avenue Napoléon.

Jacob L. Weil vs Madeline Ray, femme de Eugène Platt et Eugène Platt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 mai 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 347 borné par les rues Prytanée, Upperline, Perrier et Robert, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles lequel dit lot est contigu au lot coin des rues Prytanée et Robert, ledit lot dernièrement mentionné ayant une façade de trente pieds sur ladite rue Prytanée et une profondeur égale à celle du lot susdit et devant être vendue.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 290, borné par les rues Colisée, Jéna, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés par les No 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent, en mesure américaine, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
O. B. et S. Sansum, avocats pour le plaignant 21 avril—20 21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St Ferdinand.

George H. Dunbar vs Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mai, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) St Ferdinand, Peters, (anciennement Levée) et Press, formant le coin sud-est des rues Chartres et St Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et possession présente, cent cinquante-six pieds deux pouces et sept huitièmes de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de face à la rue St Ferdinand par les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur de la Levee Cotton Press, mais lesquels sept pouces sont une partie de la réserve de deux pieds faite par la Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant à la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit courant sept pieds sept pouces vers la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St Ferdinand et alors cinquante-six pieds deux et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres courant à la propriété de la Levee Cotton Press à la fin de la profondeur mentionnée ci dessus en premier lieu. Le tout conformément à un plan d'arpentage et mesure fait par Paul A. D'Hémécourt, le premier jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété à ladite Crescent Jute Mfg Company, passé pardevant G. Legardeur Jr., notaire en cette ville, le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte la Crescent Jute Mfg Company est devenue l'acquéreur et propriétaire de ladite propriété, le même étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans la Livre 115, folio 436. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une manufacture en briques nouvellement bâtie et autres bâtisses, et les machines, outils et toutes autres propriétés qui s'y trouvent et y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant. 14 avril—14 15 20 27—mai 4 11 17

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Sixième District.

Eugene W. Lewis vs Crescent Land and Improvement Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 60 816—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Henry Clay, et les rues Pitt, Prytanée et Calhoun contigus et désignés comme lots Nos 4, 5 et 6; lesdits lots mesurent chacun vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, et vingt-huit pieds onze pouces et deux lignes et demie de largeur sur la ligne du fond, par les profondeurs suivantes, à savoir: cent vingt neuf pieds dix pouces et deux lignes et demie sur la ligne divisant les lots Nos Trois et Quatre; cent trente pieds deux pouces et une ligne trois quarts sur la ligne divisant les lots Nos Quatre et Cinq; cent trente pieds six pouces et une ligne sur la ligne divisant les lots Nos Cinq et Six, et cent trente pieds dix pouces et un quart de ligne, divisant les lots Nos Six et Sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Harry H. Hall, avocat pour le plaignant. 4 mai—4 11 18 25—juin 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

### Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasins, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weill et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Clinton et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire, le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, traversant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasins et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Jackson, sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les archives de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasins sur cent trente pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant. 7 avril—7 8 10 12 20 27—mai 4 10

## VENTES A L'ENCAN.

# Harry H. Hodgson,

VENTE EN PARTAGE.

### COTTAGES DOUBLES, COTTAGES SIMPLES, LOTS A BATIR

Dans le Troisième District

A L'ENCAN.

**Mercredi le 30 mai 1900**

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—

MERCREDI, le 30 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier No 61,417, rendu le 3 avril 1900 et signé le 11 avril 1900, dans l'affaire de Benjamin W. Kernan et als vs Henry Kocke et als, pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 719, borné par les rues Mathilda, Kentucky, Prosper et Claiborne, et désignés par les lots 1, 2, 3 et 4; les dits lots mesurant chacun environ 31 pieds de face à la rue Mathilda sur une profondeur de 119 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1, formant l'encoignure des rues Mathilda et Claiborne.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Bourgogne, et désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Dauphine, et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 95 pieds entre lignes parallèles; le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 46 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en un joli cottage double, connu comme les Nos 801 et 802 rue Congrès, avec 4 chambres de chaque coté, et sur le lot No 2 les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 808 rue Congrès, avec 8 chambres; et aussi un autre cottage contigu connu comme le No 810 rue Congrès, avec 3 chambres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Ferdinand, Cotton Press et St. Claude, et mesurant 45 pieds de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 169 pieds 9 pouces, le tout plus ou moins. Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 2829 et 2833 rue Nord Remparts, contenant environ 5 chambres de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mazant, St Barthélemy et St Claude, désignés par les Nos 13 et 15; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue St Barthélemy sur une profondeur de 198 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 15 mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

25 avril—25—mai 4 11 18 25 30

## VENTES A L'ENCAN.

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

### VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elisabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Theard, juge de la susdite cour, Division A, en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 13 4 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 3 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Basin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Basin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Basin et commune audit lot et autres.

2° La belle résidence en briques, double et à deux étages 914 et 916 Union, entre Baronne et Dryades, contenant de chaque côté corridor, 8 chambres, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme (vieux No 62) rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

3° Le joli cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres, office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras, désigné par la lettre A sur un devis et certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872, annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Seip pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1882, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Basin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques, à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur un devis susmentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Bassin et commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis sus mentionné fait par Arthur DeArmas voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte sus mentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, s